

Jacques Boulesteix

qui menait la liste
Carnoux Citoyenne, Écologiste et Solidaire
lors des dernières élections,
a remis sa démission du conseil municipal

Nous lui avons demandé les raisons de cette décision

CPC : Moins de deux ans de mandat, qu'est-ce qui motive une telle décision ?

Jacques Boulesteix : Tout d'abord le fonctionnement de l'exécutif municipal qui a une vision bien trop étriquée du rôle que peut aujourd'hui jouer un conseil municipal, sa majorité et son opposition et le regret de l'impossibilité d'un travail plus collectif, plus moderne, plus riche de toutes les sensibilités des Carnussiens.

CPC : Pouvez-vous préciser votre analyse en citant des exemples d'initiatives citoyennes retoquées ?

J. Boulesteix : Face aux problèmes sociétaux et environnementaux, le rôle d'une municipalité ne peut plus se limiter aujourd'hui à l'exercice de la proximité et à la stricte gestion administrative des affaires communales. Nos propositions d'ouverture, d'expérimentations, de développement de la citoyenneté, d'initiatives intercommunales, n'ont pas été entendues, ni même, comprises.

La citoyenneté (qui n'est pas la proximité) commence au niveau de la commune, par une participation, une implication, une responsabilisation des citoyens. La palette des innovations aujourd'hui déjà permises par la Loi est large : commissions extra-municipales, conseils de quartiers, conseils de jeunes, ateliers thématiques ouverts, budgets participatifs ciblés sur une opération (comme l'école), débats en conseil municipal à l'initiative d'associations, audition d'acteurs économiques ou sociaux avant l'ouverture d'un conseil municipal, référendums communaux, ... Aucune n'existe à Carnoux.

CPC Mais alors où se décide la politique de la commune et où est-elle discutée ?

J. Boulesteix : Le conseil municipal n'est qu'une chambre d'enregistrement. Les commissions municipales, sont réunies pour la forme et leur apport est nul. Le Maire est omniprésent et ne laisse même pas ses adjoints rapporter sur la moindre délibération. Aucune commission extra-municipale n'a été créée.

Cette forme surannée de gouvernance est aujourd'hui inadaptée dans une commune de notre importance. Depuis notre élection, aucune des propositions formulées par l'opposition n'a été vraiment discutée et retenue, même très partiellement ou simplement transmise à une commission pour être débattue,

peut-être amendée. Les documents que nous avons demandés en amont de certains votes (budgétaires ou DSP) n'ont jamais été fournis. Des courriers restent sans réponse, même après relance.

CPC : On connaît le rôle accru dévolu à la Métropole. Êtes-vous informés des décisions et des actions qui la concernent et peuvent intéresser la commune ?

J. Boulesteix : Non, le conseil municipal est tenu à l'écart de toute information officielle sur la Métropole, alors que le Maire y est notre seul représentant et que la Loi impose clairement la transmission à tous les conseillers municipaux des ordres du jour, comptes-rendus et autres documents. Malgré nos demandes, la Loi n'est pas respectée.

CPC : Vous avez été élu à Marseille et travaillé avec plusieurs maires de sensibilités politiques différentes, pourquoi mettre fin à votre mandat à Carnoux ?

J. Boulesteix : C'est le fondement même de l'exercice d'un mandat local qui nous oppose avec le maire. Les conseillers municipaux sont des élus, pas seulement des administrateurs. Leur rôle va bien au-delà de celui d'une simple gestion. La prise en compte des différentes sensibilités, la responsabilisation et la participation des citoyens, la transparence, le contrôle des affaires publiques sont aujourd'hui des exigences incompatibles avec la manière dont est dirigé notre conseil municipal.

Les conditions d'un travail riche, collectif et indispensable ne me semblent pas pouvoir être réunies durant cette mandature. C'est la raison de mon départ.

CPC : Merci Jacques Boulesteix



Nouvel élu
Marc Vincent, ingénieur territorial, dans le domaine de l'eau, de l'environnement et de la prévention des risques fera son entrée au conseil municipal.



Nouvel élu de la liste **Carnoux Citoyenne, Écologiste et Solidaire**, il y rejoindra **Cristèle Chevalier** qui y siège depuis 2020.
Le blog des élus progressistes et écologistes www.carnoux-citoyenne.fr

Le Cercle Progressiste Carnussien un lieu d'échanges et de discussions

- des échanges, des discussions sur tout ce qui touche notre ville et notre région
- KATULU, un club de lecture
- des conférences régulières
- nos centres d'intérêt : le progrès social, l'environnement, la culture, l'histoire, l'économie, la solidarité, ...



Rejoignez-nous ! Contactez-nous !
cercle.progressiste.carnussien@gmail.com

Adieu Francis



Après des études de biologie à Paris, Francis Marty devient chercheur à Luminy puis professeur de biologie cellulaire et végétale à la

faculté de Dijon. Il revient finalement vivre sa retraite dans notre région, avec Dany son épouse.

Lors des nombreuses randonnées effectuées avec *Rando Loisirs Carnoux*, Francis est très apprécié pour sa gentillesse attentive et ses qualités pour identifier toutes les plantes.

Francis était aussi fidèle aux activités du *Cercle Progressiste Carnussien* : réunions mensuelles, conférences, séances publiques de Katulu ?, etc.

Son départ brutal nous laisse orphelins, orphelins de sa science botanique et de son empathie naturelle et chaleureuse.

Nous redisons toute notre amitié à Dany. C.T.

Cercle Progressiste Carnussien

24 rue Joliot-Curie
13470 - Carnoux-en-Provence

Blog : <https://carnouxprogres.wordpress.com>

Soutenez notre association, notre journal, nos conférences, nos actions !
Adhésion : 20€/an

Contactez-nous : cercle.progressiste.carnussien@gmail.com

N° ISSN 2263-648X
Directeur de la publication : Michel Motré
Imprimerie : Printoclock

LE JOURNAL DU

Pour changer le monde, il faut le penser autrement



N° 42 - Octobre 2021

L'automne 2021 laisse espérer le retour à une situation sanitaire plus favorable aux activités sociales, sportives et culturelles ainsi qu'aux relations familiales grâce notamment au taux de vaccination qui atteint plus de 83% pour la population des plus de douze ans, soit plus de 50 millions de personnes.

Les élèves et les étudiants ont repris en septembre leurs études dans des conditions normales après une année et demie chaotique du fait de l'alternance entre cours en présentiel et enseignement à distance, quand cela fonctionnait !

Cependant, la crise sanitaire n'a fait qu'accentuer la précarité des plus fragiles de nos concitoyens. La situation de l'emploi demeure délicate même si, selon l'INSEE, le nombre des chômeurs est comparable à celui de l'automne 2019 après une forte hausse au cours de l'année 2020 et du début 2021. En effet, si les services sont en recherche tendue de personnels, l'industrie enregistre des fermetures d'entreprises ainsi que des périodes de chômage technique faute de fourniture par l'étranger de précieux composants.

Enfin, et cela concerne tout le monde, les hausses des carburants et des énergies (gaz et électricité) plombent les budgets des familles. De plus, l'inflation qui dépasse 2% impacte les budgets dont ceux de la majorité des retraités.

Après des élections régionales et départementales marquées par une très forte abstention ainsi que par des manœuvres d'appareils et qui ont vu la reconduction de la plupart des présidents des conseils régionaux et départementaux, vient le temps de la préparation de l'élection présidentielle avec son lot de déclarations marquées par le repli identitaire, le sentiment d'insécurité et son corolaire, la peur de l'immigré ou de celui qui est différent. Les mesures sociales sur l'indemnisation du chômage et les retraites préoccupent les personnes les plus en difficulté.

Il est cependant indispensable de mobiliser tous les électeurs afin de faire vivre notre République, démocratique et sociale.

Dans notre journal, nous faisons une place à l'exercice de la démocratie dans les instances locales et métropolitaines. Nous consacrons plusieurs articles aux questions de santé et de société, sans oublier ce qui constitue notre spécificité, la culture au sens le plus large du terme en proposant notamment des pistes de lecture et de réflexion.

Bonne lecture
CPC

DÉBLOQUER ENFIN LA MÉTROPOLE

Le Président de la République revient donc à Marseille pour réaffirmer que l'État apportera son aide à la seconde ville de France et à son aire métropolitaine... à condition que la Métropole se réforme et que son mode de gouvernance évolue. Selon lui, la métropole actuelle est inefficace et "a du mal à porter des projets d'intérêt commun".

Moins de Métropole, c'est aussi moins d'activité économique, moins d'emplois et plus de pauvreté

Sur ce point il a raison : **nulle part ailleurs une Métropole fonctionne aussi mal.** Mais l'État a lui-même une grande part de responsabilité : il a joué à l'autruche, alors qu'il aurait pu, depuis longtemps, initier une stratégie à



l'échelle de l'aire métropolitaine. D'un autre côté, depuis des années, les élus locaux ont fait l'objet d'une totale absence de vision, privilégiant leur "localisme" et condamnant les intercommunalités successives à l'inefficacité. **Toutes ces années, chacun a voulu, en quelque sorte, tirer profit de la faiblesse des autres.** Durant 50 ans, nous n'avons élaboré aucun projet à l'échelle métropolitaine. Et pour cause ! Si certaines communautés urbaines ont été constituées dès la fin des années 1960, Marseille a été la dernière grande ville française à voir son aire métropolitaine politiquement structurée, en 2016. Et encore, largement avec l'opposition d'une majorité de communes... **Cela nous a coûté cher.** Lyon a 50 ans d'expérience métropolitaine. Sa métropole a fusionné avec une partie du département du Rhône dès 2015. Corrigée du nombre d'habitant, la région lyonnaise affiche une activité économique 20 % plus importante et presque 100 000 emplois de plus que dans la métropole marseillaise. Le taux de pauvreté est de 18,6 % pour la métropole marseillaise, contre 16,1 % pour celle de Lyon.

Une "Métropole des maires"

Aujourd'hui, la métropole est paralysée par un localisme politique suranné. Les maires, tout puissants, l'ont compliquée à l'extrême, par exemple en exigeant la création, unique en France, de six Conseils de Territoire, strate artificielle, coûteuse et inutile. **Ils l'ont vidée de toute logique globale :** lors des transferts des équipements communaux en 2017, par exemple, de petits équipements locaux, qui ne sont pas à l'évidence de nature métropolitaine, ont été transférés à la métropole alors que ceux qui le sont à l'évidence ne l'ont pas été. Sans parler des transferts de financements d'équipements locaux, votés en urgence quelques mois avant la mise en place de la métropole...

Faire entrer la métropole dans l'espace démocratique

La Métropole ne réussira que si elle constitue une collectivité de plein exercice, avec une élection au suffrage direct indépendante. Il y a nécessité de véritables débats démocratiques autour de programmes politiques et de listes de candidats à son échelle. La situation actuelle, dans laquelle les seules listes sont communales n'a aucun sens.

La Métropole, c'est d'abord l'affaire des citoyens. Elle ne pourra se développer qu'avec eux et pour eux. Cet espace de vie commun ne peut supporter plus de disparités sociales et territoriales. La Métropole doit être d'abord un espace de solidarités pour être un espace de développement. **Cela ne se fera pas sans une nouvelle légitimité, celle de la démocratie, et donc d'un changement dans le mode d'élection.** La concrétisation des promesses présidentielles ne se fera qu'à ce prix.

JBX
Merci à Red (Le Ravi) de ce dessin réalisé en 2014 pour les Conseils de Développement

On recule, on recule !!

Dans notre ville, la mairie remercie les associations pour leur dynamisme, leur implication et leur dévouement en leur supprimant l'accès au photocopieur pour effectuer leurs tirages.

Pourtant, ces tirages n'étaient pas gratuits. Non ! Mais par un bricolage comptable non réglementaire, le montant de ces frais était affecté en don au Centre Communal d'Action Sociale. Bien évidemment, la réglementation ne permet pas ce genre de bricolage.

La solution : on supprime le service. C'est rapide, c'est facile, ça ne demande pas trop de réflexion et puis, il ne faut pas s'embêter avec ce genre de petits problèmes...

Et dire qu'il y a des municipalités (aussi bien de gauche que de droite) qui mettent à disposition des associations une « maison des associations » où ces dernières trouvent les infrastructures nécessaires à leur développement et à leur travail indispensable d'animation, d'éducation, de création de lien social.

« Carnoux avance » disent-ils. Mais avec des tabous, on régresse. Celui qui n'avance pas, recule.

Et pourtant, Carnoux sans ses associations, ce serait morne plaine !

A.B.



Le Cercle Républicain des Travailleurs de Roquefort-la Bédoule fête ses 140 années d'existence !

La salle Marius Aimonetto de Roquefort-la Bédoule a accueilli le samedi 21 août 2021 les membres et sympathisants du Cercle Républicain des Travailleurs dont M. Tarrini, élu municipal qui excusa le maire, ainsi que des représentants des Cercles des villes voisines, Aubagne, Carnoux en Provence et la Ciotat. Tous étaient réunis pour saluer la longévité et le dynamisme de l'association.

Créé par un groupe de Républicains en novembre 1879, c'est en fait le premier maire républicain élu en avril 1971, M. Louis Guibert, qui fondera le Cercle Républicain car auparavant, le conseil municipal de Roquefort en septembre 1970 avait prêté allégeance à la Constitution et fidélité à l'Empereur ! Rappelons qu'à cette époque La Bédoule n'était qu'un quartier de Roquefort, et que le qualificatif de Républicain désignait les citoyens attachés à la République par opposition aux conservateurs fidèles aux idées réactionnaires de l'empereur. Notons aussi qu'alors coexistaient dans la ville deux cercles, le cercle blanc, conservateur, et le cercle républicain attaché aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Cette précision est d'importance dans le contexte actuel !

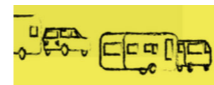
C'est le président du Cercle Républicain des Travailleurs, M. Alain Dallest, qui a prononcé le discours de commémoration dans lequel il a mentionné les personnalités marquantes du Cercle à commencer par son fondateur Louis Guibert, les membres du Cercle morts pour la France lors des deux guerres mondiales, les résistants et résistantes dont Pacifique Rovali, membre des F.T.P., qui fut tué par les Allemands.

Après ce moment de recueillement, le président a tracé plusieurs objectifs pour le Cercle dans les années à venir : favoriser le progrès social et l'émancipation citoyenne avec notamment un renforcement de l'Éducation Populaire. Que le Cercle constitue toujours un lieu ouvert à la culture et au débat d'idées !

Pour conclure, Alain Dallest a souhaité une longue vie au Cercle Républicain des Travailleurs de Roquefort-la Bédoule et aux valeurs qu'il promet : Liberté, Égalité et Fraternité.

A l'issue de cette manifestation, rendez-vous a été pris à Carnoux pour fêter, en janvier ou en février 2022, les 20 ans du Cercle Progressiste Carnussien.

M.M.



Gens du voyage : un accueil sans empressement

Le 21 juillet dernier les « gens du voyage » se sont installés sur le stade de Carnoux pour une dizaine de jours. Pourquoi ces personnes se sont-elles installées sur ce terrain municipal ? En fait, la réglementation qui impose l'aménagement d'aires à cet effet n'est pas respectée. La métropole Aix-Marseille-Provence est la métropole française la plus en retard dans la construction d'aires d'accueil pour les gens du voyage. Carnoux, puis la Métropole, ont pourtant une obligation légale d'accueil depuis 21 ans...

Ce n'est pas un scoop : les élus locaux n'ont jamais montré beaucoup d'empressement pour faciliter le transit des gens du voyage, malgré la loi Besson qui, depuis le 5 juillet 2000, rend obligatoire un schéma départemental prévoyant l'accueil dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants. Dans les Bouches-du-Rhône, un premier schéma a bien été élaboré en décembre 2001, actualisé en janvier 2012. Mais depuis, rien n'a bougé et ce texte n'a pas été révisé 6 ans plus tard comme l'exige la loi, car Martine Vassal avait bien d'autres préoccupations en tête ces derniers temps, dont son élection (ratée) à la Mairie de Marseille et sa réélection (réussie) à la Métropole et au Département. Tout juste a-t-elle consenti à signer en 2016 un avenant, car la loi a désormais transféré cette compétence à l'intercommunalité.

Marseille dispose déjà d'une aire d'accueil de 48 places, admirablement située dans la vallée de l'Huveaune en zone inondable, coincée entre l'autoroute et la voie ferrée, à côté d'un moto-cross bruyant et d'une décharge illicite, dans le périmètre rapproché de l'usine Arkema, site Seveso seuil haut... Malgré son emplacement idyllique, ce site est loin de répondre au besoin. Sur l'Est marseillais, il a donc été programmé dès 2011, la création d'une aire d'accueil de 50 places, pour répondre aux obligations légales de La Ciotat, Cassis, Carnoux et Roquefort-La Bédoule, avec un financement conséquent de l'État.



Loin de la ville, près de l'autoroute, de la D559 et des falaises, le site choisi serait idéal pour parquer les gens du voyage (photo Marsactu)

Carnoux et la Métropole restent dans l'illégalité

Bizarrement, 10 ans plus tard, rien n'a bougé. Carnoux n'a toujours pas la moindre place d'accueil à offrir aux gens du voyage, en infraction totale avec ses obligations légales datant pourtant de plus de 20 ans ! Le projet porté avec nos voisins et identifié dès 2002, se situe au vallon de la Forge, dans un lieu encore plus pittoresque que celui de l'Huveaune, au cœur d'une ancienne carrière, un temps transformée en casse automobile, le long de la route reliant Cassis à La Ciotat, au-dessus de la voie ferrée et en contrebas de l'autoroute. Le site est perdu en pleine nature, largement exposé aux feux de forêt et aux éboulements des anciens fronts de taille...

C'est d'ailleurs cela qui sert de prétexte pour faire traîner en longueur ce projet, englué depuis des années. Pas question évidemment d'aménager sans dépollution préalable ni mise en sécurité des fronts rocheux. De quoi relancer périodiquement quelques études sporadiques qui s'accumulent et font gagner du temps... D'autant que, du côté des gens du voyages, l'emplacement retenu ne déclenche pas l'enthousiasme. Perdu dans un lieu hostile et bruyant, à 6 km de toute commodité et sans transport en commun, ce n'est certes pas le site idéal pour favoriser la scolarisation des enfants et l'insertion professionnelle des parents, même si la Métropole met en avant la proximité des voies de circulation, idéal en effet pour des gens du voyage !

En septembre 2019, la Cour administrative d'appel a sommé la Métropole d'ouvrir ces aires d'accueil prévues depuis des années et jamais réalisées. Mais les maires préfèrent se mettre délibérément hors la loi en ne respectant pas leurs obligations légales, quitte à employer la force publique pour chasser manu militari les gens du voyage lorsqu'ils font escale là où ils peuvent, faute d'aires d'accueil adaptées. Un bel exemple de délinquance en col blanc...

L.V.

Le coin lecture de Katulu

La voyageuse de nuit de Laure Adler (Grasset)

Laure ADLER s'interroge sur "la vérité de l'âge" et ironise sur les expressions "on prend de l'âge... on fait son âge... on ne fait pas son âge". Qu'est ce que la vieillesse dont parlèrent si bien Beauvoir et Duras ? Une avancée vers la fin qu'elle a suivie chez ses parents, ses amis, dans les villes, dans les campagnes.

L'âge marque-t-il plus durement les femmes que les hommes, selon le métier ? et de citer nombre d'acteurs, écrivains, artistes, peintres, musiciens, hommes et femmes politiques : la vieillesse leur fait la part belle

Mais aussi une analyse sur la "ghettoisation" indigne des EHPAD accentuée par la crise du coronavirus...

"Garder le goût du monde, trouver chaque jour le sel de la vie" alors qu'à l'instar de Beauvoir "moi je suis devenue une autre, alors que je demeure moi-même".



M-A R.

Embrasser l'eau et la lumière Catherine Ecole-Boivin (Albin Michel)

L'histoire de ce livre se situe à la limite de la Vendée, dans les environs du Collet autrefois grand port de la « Baye de Bretagne », la Baie du Sel.

C'est l'histoire du sel, du travail du sel (brassage de l'eau pour récolter le sel qui se formait naturellement dans la saumure du marais et non par évaporation), l'histoire des sauniers. On se laisse porter par un récit lent et paisible, très bien écrit.

L'histoire du sel c'est aussi l'histoire des guerres de Vendée 1793-94, des massacres, des rancunes familiales, l'impossibilité de pardon donc l'impossibilité d'épousailles entre les familles, la malédiction : un fils perdu à chaque génération.

Un livre passionnant...

Quatrevingt-treize de Victor HUGO

Il s'agit d'un roman historique situé au moment où la Convention est aux mains de Robespierre et de Danton où le royalisme, profitant de ces discordes néfastes, va jouer en Vendée sa dernière partie, Vendée où Victor Hugo a placé le nœud de son récit.

L'insurrection a pris de l'ampleur, grâce au marquis de Lantenac ; les petites colonnes républicaines se sont fait écraser. L'épopée se poursuit au milieu des sacs de villages, fermes incendiées, femmes éventrées ou fusillées, horreurs commises de part et d'autre. À la reprise de la ville de Dol par les bleus (les révolutionnaires), le proconsul Cimetière, arrivé de Paris amène avec lui la guillotine, pour Lantenac : il interdit qu'on le fusille, il faut qu'il monte sur l'échafaud. « La république est-elle plus sauvage que les royalistes ? »

Un aparté sur le titre du livre lui-même ou plutôt l'orthographe du titre. La graphie qui ne respecte pas les règles d'orthographe habituelles est un "hugolisme", une coquetterie littéraire. Est-ce un pied de nez à l'Académie Française ? Un de ces messages subliminaux dont Hugo aimait parsemer ses ouvrages, souvent humoristiques, soit sous forme de kakemphatons dont on estime aussi qu'ils étaient aussi destinés à l'Académie

Voici donc, comment un simple titre peut révéler la personnalité d'un auteur connu pour son irrévérence, son humour et son non-conformisme. Un livre relu avec beaucoup de plaisir. C'est Victor Hugo et son écriture extraordinaire, avec en permanence une précision de sa pensée qui passe par une succession d'adjectifs, de locutions... on est loin des SMS...



Attention ! Le COVID a fragilisé notre bien-être physique, social et mental, qui est la définition-même de la santé selon l'Organisation Mondiale de la Santé

La situation sanitaire s'améliore progressivement grâce à la vaccination

Dans les écoles primaires des régions où le taux d'incidence est inférieur à 50 pour 100 000, les élèves ne sont plus tenus de porter le masque. Cependant, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires, le maintien des gestes barrières et l'aération des salles de classe, voire la purification de leur air quand elles sont équipées d'appareils, sont de mise.

Cependant, les médecins restent inquiets

En effet, la longue période de pandémie a enregistré une baisse sensible du nombre des consultations qui concernent la prévention de certaines maladies comme les cancers ainsi que les problèmes cardiaques ou vasculaires. Plusieurs raisons à cela : la crainte des patients de fréquenter les cabinets médicaux et les hôpitaux en période de forte contagiosité du Covid à laquelle se cumule, dans les zones où les services hospitaliers ont été engorgés par les malades du Covid, le report d'examen voire d'hospitali-

sations. S'ajoutent aussi diverses pathologies consécutives à la pandémie dont des troubles du sommeil et des problèmes d'ordre psychique.

C'est par conséquent une sorte de bombe à retardement que redoutent tous les services de santé et la campagne lancée chaque année en octobre pour la prévention du cancer du sein prend en 2021 une importance déterminante.



Nairobi, Kenya, août 2021. Un employé de l'Unicef contrôle les colis contenant des doses de Moderna. ©BRIAN INGANGA / AP

D'autant que, dans le monde, la couverture vaccinale est très inégale

En effet, toutes les populations n'ont pas accès à la vaccination. Ainsi, en Afrique du Sud, le pays est privé des précieux vaccins même si 32 millions de doses de vaccin anti-Covid Johnson & Johnson produites sur place sont exportées en Europe. De plus, dans les pays du Sud déjà confrontés à une pénurie de doses, la vaccination contre le Covid-19 est ralentie par le manque d'infrastructures et de personnel soignant.

Une solution d'urgence consisterait à reporter l'injection d'une troisième dose aux personnes des pays développés déjà vaccinées afin d'en faire profiter les habitants des pays démunis et d'ainsi réduire la multiplication des foyers de contamination et l'émergence de nouveaux variants.

Soyons solidaires !

M.M.

Blog Les analyses, les infos locales sur notre blog : <http://carnouxprogres.wordpress.com>